

Parce que pour sauver une vie demain, il faut se former aujourd'hui !

Dans le cadre du projet d'établissement et des actions à l'éducation et à la citoyenneté, une formation à la Prévention et aux Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) va être dispensée aux élèves de 3^{ème} volontaires. Les autres élèves de 3^{ème} participeront aux Gestes Qui Sauvent (GQS).

Le PSC1, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une formation aux gestes de préventions et de secours civiques. Cette formation est « diplômante » et sanctionnée par la délivrance d'un certificat de compétences émis par le Ministère de l'Intérieur. Ce certificat est vivement recommandé pour certaines activités, également exigé pour l'exercice de métiers particuliers ou l'inscription à certains concours ou examens. L'apprenant acquiert des savoirs, des savoirs faire qui lui permettront de mettre en œuvre une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de premiers secours.

Objectif général :

A l'issue de la formation, le participant doit être capable d'exécuter correctement les gestes de secours destinés à :

- Protéger la victime et les témoins,
- Transmettre l'alerte aux secours d'urgence adaptés,
- Empêcher l'aggravation de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Le PSC1, qu'est-ce qu'on y fait ?

Pendant les formations PSC1, les démonstrations et conclusions ne prennent qu'1/3 du temps d'apprentissage. Durant les 2/3 du temps restant, les participants réalisent l'apprentissage des gestes de secours et sont en pleine activité. Ces gestes sont rectifiés et ajustés par le formateur dans le respect strict du Référentiel National du PSC1. Il s'agit donc d'une formation concrète basée sur l'apprentissage des gestes et non pas une formation théorique.

Des groupes de 10 élèves seront constitués. Chaque groupe se verra proposer une formation de 9 heures.

Voici les différentes parties qui sont abordées au PSC1 :

Partie 1 : protection des populations	Partie 6 : atteinte de la peau et des muqueuses
Partie 2 : protection	Partie 7 : traumatismes
Partie 3 : alerte	Partie 8 : malaise
Partie 4 : obstruction des voies aériennes	Partie 9 : perte de connaissance
Partie 5 : hémorragie externe	partie 10 : arrêt cardiaque

Le PSC1, comment l'obtient-on ?

Ce certificat de compétences est délivré aux personnes qui ont participé à TOUTES les parties de la formation. Cette participation doit comprendre :

- La présence à **TOUTES** les séquences.
- La réalisation de **TOUS** les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage.
- La participation au moins une fois en tant que sauveteur à un CAS CONCRET au cours de la formation.

PSC1 et socle commun

La formation aux gestes de premiers secours fait partie des objectifs éducatifs du socle commun de connaissances et de compétences : l'obtention du niveau 1 de prévention et secours civiques est indispensable à la délivrance du diplôme national du brevet, au même titre que l'ASSR1 et L'ASSR2.

Cette formation permet de valider 3 items du socle commun :

- Compétence 1, domaine 3, item 4 : développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé.
- Compétence 7, domaine 2, item 3 : identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées.
- Compétence 7, domaine 3, item 4 : assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions.

Le GOS, qu'est-ce-que c'est ?

C'est une initiation, proposée dans le contexte post-attaques terroristes en France. Elle est distincte de la formation aux premiers secours de niveau PSC1.

L'initiation est organisée autour de **deux modules d'une heure chacun** :

- ▶ un module « alerter, masser, défibriller »
- ▶ un module traitement des hémorragies